

Procès verbal du Conseil d'Ecole
du Vendredi 04 Novembre 2011

Enseignants:

Mmes CHEVY, ALBERTIN, BOURDAIS, CLEUX

Mrs SBAFFE, GRANGE

Mmes BENEDETTO, JACQUIER, FERRARI,

DUMAS, CHEDIN, LAURENS, BROUSSOU-DELBARRE, COLLIOUD,

Mme BLANC, (RASED)

Excusée

FARJON-LOUISE (RASED)

Parents d'élèves :

Mmes ALONSO, GALLAND, VOUTE,

LAGHOUEG, STEIN, ESCOFFIER, LAURE, RATIGNER, HARAT, VELIN

Mr NAHMIAS

Excusées

Mmes THAMRI, KEZOULI

Absente :

Mme BONNEFOY

Mairie :

Mr IMBERDISSE

DDEN :

Mme BERTHET

ORDRE DU JOUR

Un point ajouté à l'ordre du jour : présentation des comptes coopérative scolaire.

1-BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE

Bilan positif puisque tous les enseignants étaient là.

13 classes : 8 élémentaires, 4 maternelles, 1 CLIS.

108 élèves en maternelle (PS 27 / GS 27 / MS-GS 28 / PS-MS 26). Les effectifs sont en baisse car il n'y a plus d'accueil des enfants de 2 ans.

197 élèves en élémentaire (CP 22 / CP-CE1 24 / CE1 21 / CE2 21 / CE2 21 / CM1 23 / CM1-CM2 23/ CM2 25 / CLIS 12). Les effectifs sont acceptables, mais nous risquons une fermeture pour l'an prochain.

Total La Plaine : 305 élèves (CLIS incluse), moyenne 24.42%, nous sommes donc en dessous des seuils.

Il y a encore une aide administrative jusqu'en février. Une demande de renouvellement a été faite.

Une AVS individuelle pour un seul enfant (9h/ semaine), une ATSEM et une AVS Co pour la CLIS.

2-REGLEMENT DEPARTEMENTAL DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE L'ISERE

Les points principaux du règlement ont été présentés et débattus.

- Fréquentation scolaire : rappel au niveau de l'assiduité en maternelle.
- Horaires scolaires (cette année l'accueil des élèves d'élémentaire se fait directement en classe à 8h20 et 13h20)
- N'ayant pas la possibilité de décaler les horaires de récréation puisque des classes sont en RDC (proches des cours), il existe deux zones de récréation : la cour et le plateau (sur lequel les élèves se rendent avec du matériel d'EPS). Une solution est à l'essai afin de séparer les plus petits des plus grands et pour permettre à tous d'avoir accès à tous les terrains.
- Vie scolaire : En cas de comportement perturbateur gênant le fonctionnement de la classe, d'inadaptation scolaire, pour les enfants en maternelle c'est un retrait provisoire et en élémentaire c'est une période probatoire d'un mois, s'il n'y a aucune amélioration, l'Inspectrice de l'Education Nationale peut envisager le changement d'école, sur demande du directeur et après avis du conseil d'école. La famille sera alors consultée sur le choix de la nouvelle école.
- Sécurité : La charte d'utilisation d'Internet à signer par les enfants , leurs parents et les enseignants sera à nouveau communiquée.

REGLEMENT INTERIEUR

(En conformité avec le règlement départemental de l'Isère.) Voir le document en annexe.

Les règlements seront soumis pour émargement à toutes les familles.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

3-AVENANT AU PROJET D'ECOLE

L'aide personnalisée a lieu 2 fois par semaine de 16h30 à 17h30.

Cycle 1 : une séance partagée en 2x25mn (langage).

1^{ère} période : les collègues ont travaillé avec les classes élémentaires.

2^{ème} période : grande section puis en fonction des besoins pour les périodes suivantes.

Cycle 2 et 3 : 2x 1h sur 27 semaines.

(Apporter aux élèves une aide préventive ou des aides visant à l'étayage et au renforcement des compétences.)

L'avenant est approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Ecole.

Questions des parents :

- Peuvent-ils eux même demander que leur enfant soit placé en soutien ?

Non, c'est une proposition des enseignants. Mais ce sont les parents qui décident.

-Que faire pour son enfant s'il est particulièrement à l'aise ?

L'individualisation du travail concerne également ceux-ci et le saut de classe est envisageable. Il est toujours possible de proposer des situations plus complexes aux enfants à l'aise.

4-AIDES APORTEES AU SEIN DE L'ECOLE

- Différenciation au sein de la classe
- DAPE et stage de remise à niveau
- Nous n'avons plus d'Accompagnement Educatif (aide aux devoirs) puisque nous sommes sortis du REP. A noter que les collègues, qu'ils soient en RRS ou pas, bénéficient d'un accompagnement éducatif.
- Des stages de remise à niveau existent. Les enseignants identifient les élèves de CM1/CM2 en difficulté et proposent le stage aux parents. En fonction du nombre d'enfant, le lieu du stage peut rassembler des enfants de plusieurs communes. Il a lieu durant les vacances de printemps et d'été.
- Intervention du RASED : cette année il y a une psychologue scolaire, une maîtresse G (difficulté à être élève) et une maîtresse E (difficulté dans les apprentissages) qui interviennent au besoin auprès des élèves. La maîtresse G fait aussi des projets de présentation auprès des élèves de GS.

La maîtresse E fait de même auprès des élèves de CP sur le thème de l'entrée dans l'écrit.

5- PROJETS

- **FAITES DES ARTS**

En maternelle (4 classes) sur le thème de la Danse, en collaboration avec un danseur. Les enfants auront 10 séances autour de cette activité. L'objectif est de présenter leur travail de création au Petit Théâtre de Chavanoz en fin d'année scolaire.

Financement : coût environ 4000€ dont 2400€ pour l'intervenant. Le financement est assuré par la DRAC, la commune, et la coopérative scolaire.

Les enfants assisteront à un spectacle présenté gratuitement par les artistes, au Petit Théâtre de Chavanoz.

- **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Prix jeunes lecteurs du Nord-Isère. (3classes maternelle, la CLIS et 8 classes élémentaires)

- **RENCONTRES SPORTIVES**

Athlétisme uniquement puisque nous pouvons y aller à pied...Depuis la sortie du REP, les transports en car ne sont plus pris en charge.

- **SPECTACLE EN DIRECTION DES MATERNELLES**

Offert par la commune dans le cadre du festival « Jeune public ».

- **VELO CITOYEN**

Deux classes : CM1-CM2 et CM2

- **RESITANCE EN CHEMIN**

Une classe : CM1

Une marche à la rencontre de l'Histoire plusieurs lieux sont évoqués, à préciser quant au choix.

- **TELETHON**

Pour pouvoir organiser le courseton il faut prévoir un poste de secours. Problème pour régler le montant de l'intervention (200€). Une solution est à l'étude.

- **MEDIATION SCOLAIRE**

Poursuite du projet commencé en 2009/2010 (financement REP), avec une vingtaine de nouveaux élèves médiateurs à former cette année. La formation sera prise en charge par la commune.

6-REMISE EN SERVICE DE LA BCD

En service fin novembre. Jusqu'au mois de février l'aide administrative se chargera de faire fonctionner la BCD mais après nous aurons besoin de parents volontaires pour assurer les tâches de rangement, de couvertures et de réparation des livres.

7-QUESTIONS DIVERSES

- Problème de chauffage à l'école maternelle et de ventilation.
- Problème de ménage : pas assez de temps sur les vacances pour faire un ménage plus approfondi à la maternelle.
- Problème d'accueil périscolaire pour les maternelles. C'est une demande des parents. Réponse de la Mairie : Pas d'accueil pour l'instant car problème de coût. cela viendra mais pas immédiatement...
- Bennes à verres ? Elle gêne la visibilité à la sortie du parking.
Réponse de la Mairie : elle devrait être enterrée (pas encore de date).
Proposition de Mr SBAFFE : mettre la benne à verres à côté de la benne à vêtements
- Problème devant le portail, il y a trop de monde. Eventuellement mettre des quilles pour bien délimiter un espace de circulation.
- Signalisation de l'école par un crayon. Toujours pas fait à cause du coût.
- Scolarisation des enfants de 2 ans : il faut avoir 3 ans dans l'année civile.
- Bilan de la coopérative (voir bilans en annexes) .

La secrétaire
Xavière JAQUIER

le Président
Jean Louis SBAFFE